



# Déchets industriels : traitement et valorisation, risques, sécurité, analyse et prévention (bases indispensables pour la gestion sécuritaire des déchets)

Module 8

## PERSONNES CONCERNÉES

Personnes appelées à manipuler des déchets ou des produits potentiellement dangereux.

Chimistes ou Biologistes qui souhaitent se spécialiser, techniciens supérieurs ayant une importante expérience professionnelle dans le domaine de l'analyse. La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis complémentaires.

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Mettre en place une démarche globale de prévention dans l'identification des risques liés à la nature même du déchet (risques chimiques, cancérigène, biologique).
- > Appliquer cette démarche aux contraintes réglementaires et aux responsabilités des producteurs ou détenteurs de déchets.
- > Acquérir les connaissances nécessaires dans la mise en place d'une stratégie d'échantillonnage par des organismes accrédités
- > Quantifier d'une manière exhaustive la pollution générée par les déchets

## PROGRAMME

### Partie 1 : Réglementation – Filières – Traitement et valorisation (2 jours)

#### Les déchets industriels

- > Gisement
- > Rappel de la Réglementation
- > Procédure d'acceptation et identification des filières
- > L'élimination en centres collectifs
- > La procédure d'autorisation pour les installations classées

#### Les principales filières d'élimination des déchets industriels dangereux :

- > L'incinération conventionnelle : principe et mécanismes mise en jeu, traitement des fumées ou gaz de combustion

#### Traitement en valorisation :

- > Le traitement physico-chimique : chloration, neutralisation, coagulation-floculation, décantation - Le stockage en Installation de Déchets Dangereux (ISDD) : la notion de déchets ultimes, Stabilisation des déchets
- > La valorisation des déchets : la régénération de solvants, la valorisation des bains de traitement de surface

### Partie 2 : Gestion des risques et prélèvements ; toxicologie et drogues(2 jours)

#### Identification et évaluation des risques :

- > Définitions réglementaires déchets dangereux, non dangereux, inerte et ultime
- > Toxicologie : les voies d'absorption et les risques pour la santé (accident, maladies), notion de VLE
- > Responsabilité (code du travail) et législation en vigueur (obligations de l'employeur, du médecin du travail,...)
- > Prévention collective, individuelle
- > Exploitation des sources d'informations disponibles sur les produits chimiques

#### Prélèvement et analyse :

- > Constitution d'un GEH (Groupe d'Exposition Homogène)
- > Hiérarchisation des risques
- > Prélèvements de gaz et vapeur : appareils à lecture directe, tubes colorimétriques, prélèvements actifs par tubes - Prélèvements passifs par badges : prélèvements des aérosols, prélèvement actif sur filtre
- > Prélèvement actif sur mousse

#### Prélèvement dans les sols :

- > Sensibilisation à l'importance du prélèvement
- > Cheminement du prélèvement à l'analyse

#### Drogues :

- > Drogues classiques et nouveaux produits de synthèse
- > Analyse des drogues
- > Dépistage des drogues dans des matrices biologiques

Les parties 1, 2 peuvent être suivies de façon indépendante. Si les parties 1 et 2 sont prises dans le cadre du MASTER, 1 jour supplémentaire sera consacré à l'autoformation accompagnée, le suivi et l'accompagnement puis aux évaluations.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation se déroulera sous forme d'exposés agrémentés d'études de cas. Une place importante sera faite au retour d'expérience du Groupe Séché dans le domaine du traitement et de la valorisation des déchets.

## RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

M. Marc DE TAPIA, Maître de Conférences, Chargé de la coordination pédagogique, Faculté des Sciences de la Vie, Université de Strasbourg

M. Paul NKENG, Chargé de mission, Faculté de Chimie, Université de Strasbourg  
Courriel : paul.nkeng@unistra.fr

FORMATION "À LA CARTE"  
NOUS CONSULTER

Durée : 5 jours

En 2022

Référence : SGI21-0204A  
du 04 juillet 2022  
au 08 juillet 2022

Tarif

2102 €

Tarif "à la carte" nous consulter. Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Université de Strasbourg -  
Service Formation Continue  
21 Rue du Maréchal  
Lefebvre  
67100 Strasbourg

Renseignements  
et inscriptions

Sandra GRISINELLI  
Tél : 03 68 85 49 98  
Sauf le vendredi après-midi  
Fax : 03 68 85 49 29  
s.grisinelli@unistra.fr

Nature et sanction de la  
formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences, elle constitue un module du Master Sciences analytiques : chimie, environnement, biologie

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.